DENOMINATION A COMPLETER

Société à responsabilité limitée au capital de A COMPLETER Euros

Siège social : A COMPLETER

RCS A COMPLETER

|  |
| --- |
| PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DEL'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  DU \_\_ A COMPLETER |

L'an deux mille vingt\_\_\_\_,

Le \_\_\_\_ COMPLETER AVEC LA DATE

A \_\_\_\_ COMPLETER heures.

Les associés de la société DENOMINATION SOCIALE, société à responsabilité limitée au capital de \_\_\_\_\_ Euros, divisé en \_\_\_\_\_ parts de \_\_\_\_ Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire (l’ « Assemblée Générale »), au siège social, sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur/Madame\_\_\_\_\_\_\_\_ en sa qualité de [Gérant associé/Associé détenant le plus de parts].

Sont présents ou représentés :

* Monsieur \_\_\_\_\_\_\_\_\_, propriétaire de \_\_\_\_\_\_ parts sociales,

Représenté par \_\_\_\_\_\_\_\_

* Madame \_\_\_\_\_\_\_\_\_, propriétaire de \_\_\_\_\_\_ parts sociales,

Représenté par \_\_\_\_\_\_\_\_

* Monsieur \_\_\_\_\_\_\_\_\_, propriétaire de \_\_\_\_\_\_ parts sociales,
* Monsieur \_\_\_\_\_\_\_\_\_, propriétaire de \_\_\_\_\_\_ parts sociales,
* La société \_\_\_\_\_\_\_\_\_, représentée par Monsieur \_\_\_\_\_\_\_\_, dûment habilité, propriétaire de \_\_\_\_\_\_ parts sociales,

**Si tous les associés sont présents ou représentés**

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société. L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

**S’il y a des absents**

Le Président constate que les associés présents possèdent \_\_\_\_(Préciser le nombre de parts que possèdent les associés présents)\_\_\_\_\_ parts sociales, soit plus du quart des parts composant le capital social ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

**S’il y a un commissaire aux comptes dans la société**

La société \_\_\_\_\_\_\_\_\_, Commissaire aux Comptes régulièrement convoquée par lettre recommandée en date du \_\_\_\_\_, est absente/présente.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du gérant,

- Nomination d’un nouveau gérant,

- Pouvoir en vue des formalités,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- le rapport établi par la gérance,

- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente le rapport de la gérance puis déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

*Nomination d’un nouveau gérant*

L’Assemblée Générale nomme en qualité de Gérant de la Société, à compter de ce jour et pour une durée [illimitée OU de xx années] :

* **\_\_\_\_NOM PRENOMS\_\_**, né(e) le \_\_\_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, de nationalité \_\_\_\_\_, demeurant \_\_\_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_\_ (\_\_\_\_\_\_\_),

Lequel déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées, et ne faire l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité lui interdisant d'exercer lesdites fonctions.

Le gérant représente la Société à l'égard des tiers. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l’objet social.

**Si adoption à l’unanimité**

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

**Si adoption à la majorité**

***Cette résolution est adoptée à \_\_\_\_ voix pour, et \_\_\_\_ voix contre***

DEUXIEME RESOLUTION

*Pouvoir en vue des formalités*

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

**Si adoption à l’unanimité**

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

**Si adoption à la majorité**

***Cette résolution est adoptée à \_\_\_\_ voix pour, et \_\_\_\_ voix contre***

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

**LA GERANCE**

|  |  |
| --- | --- |
| Madame/Monsieur\_\_\_\_\_\_\_\_ | *« Bon pour acceptation des fonctions de Gérant »* |